

Réf: Dossier N° 160273

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NYLAH SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
BONOUMIN, Lot 1625, Ilot 92

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NYLAH SERVICES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS D'ENTRETIEN,  
PHYTOSANITAIRES, D'HYGIENE ET AGRO-ALIMENTAIRES  
NATURELS, BIOLOGIQUES ET ECO-RESPONSABLES.  
PRESTATION DE SERVICES...

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

-La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot 1625, Ilot 92

Dirigeant(s) : Mlle BONY AMOIN MARIE-LYNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10899 du 28/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65928/GTCA/RC/2022 du 28/11/2022

